

2ème Trophée Joao Barbosa Challenge du fairplay

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 : Le tournoi est organisé par l'Echiquier Clermontois Arverne - ECA (63).

Il se tient les 19, 20 et 21 Novembre 2021 à la Diode dans les locaux de l'ECA, 190-194, boulevard Gustave Flaubert 63000 CLERMONT-FERRAND

Il est ouvert à tous joueur régulièrement licencié A à la Fédération Française des Echecs pour la saison en cours et est homologué pour le classement élo de la FIDE.

Il n'y a pas de droits d'inscription.

Article 2 : Le tournoi se déroule en 5 rondes à la cadence de 1h30 + 30 s. /coup.

Horaires :

- pointage vendredi 19 Novembre 2021 de 19h à 19h30
- Ronde 1 le 19 Novembre 2021 à 20h
- Rondes 2 et 3 le 20 novembre 2021 à 9h et 15h.
- Rondes 4 et 5 le 21 Novembre 2021 à 9h et 15h.

Article 3 : les départages sont dans l'ordre : 1-Buchholz 2-Cumulatif 3-Performance

Article 4 : les règles régissant les parties sont celles de la FIDE en vigueur depuis son dernier congrès. Aucun dispositif régissant les propositions de nulle n'est adopté. L'article A4 s'applique.

Article 5 : Les appariements se font au système suisse intégral. Les règles utilisées sont celles de la FIDE (Document C04) et sont appliquées dans leur intégralité.

Article 6 : Les appariements sont gérés informatiquement (Programme PAPI, homologué FFE-FIDE).

Article 7 : Le classement s'effectue suivant le nombre de points de partie obtenus. Le départage entre les ex-aequo au nombre de points de parties se fera dans l'ordre suivant : 1- Buchholz 2- Cumulatif 3- Performance.

Article 8 : Tout contrevenant au présent règlement ou aux règles de la FIDE pourra recevoir un avertissement écrit. Deux avertissements écrits au même joueur signifient l'exclusion immédiate du tournoi. Après un forfait non excusé, tout joueur sera exclu du tournoi. Tout bruit émis par le téléphone mobile d'un joueur dans l'aire de jeu durant sa partie entraînera sur le champ sa défaite, le résultat de son adversaire étant déterminé par l'arbitre .

Article 9 : L'arbitre du tournoi est Jean-Marc FLOUZAT .

Article 10 : Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre,
Jean-Marc FLOUZAT

L'organisateur,
Claude CHAMPIER